

## Procès-verbal de la 100e Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse de canoë-kayak 21 mars 2026 à Worblaufen

**En cas de divergence entre la version française et la version allemande, la version allemande est déterminante.**

### Votes des délégués des sections participantes

Section	Abréviation	Votes des délégués
Solothurner Kajakfahrer	SKF	12
Canoë Club Fribourg	CCF	4
Drachenboot Club Beider Basel (p.p.)	DBCBB	2
Basilisk Paddler	BP	5
Kanu Club Grenchen	KCG	5
Group Canoisti Ticinesi	GCT	2
Kanu Club Nidwalden	KCNW	8
Paddel-Club Rheineck	PCR	3
Kanu Club Zug	KCZG	11
Kanu Klub Bern	KKB	7
Kanuklub Berner Oberland	KKBO	6
MIKA Mittelländer Kanu-Club Aarau	MIKA	2
Kanu-Club Basel	KCB	2
Kanu-Club Brugg	KCBR	7
Kanu-Club Schaffhausen	KCSH	14
Kanuclub Murgenthal	KCM	2
Kanu-Club Zürich Unterland	KCZU	3
Kanuclub Schwyz	KCSZ	1
Kanu-GL	KGL	2
Kanuclub Chur	KCC	7
Kanu-Club Luzern	KCLu	16
KC Dietikon	KCD	2
KC Zürich	KCZ	11
Kanuclub Biel Magglingen	KCBM	9
Kayak Club Lausanne	KCL	3
Kanuclub Obwalden	KCO	5
Kanupolo Zürich (p.p.)	KPZ	3
Rennpaddler Basel	RPB	5
Thurgauer Wildwasserfahrer	TWF	4
Paddelclub Kreuzlingen	PCK	7
Kanu-Club Rapperswil Jona	KCRJ	21
Wasserfahrverein Zürich	WVZ	11
<b>Total</b>	<b>32 sections</b>	<b>202 voix de délégués</b>

## Participants

<b>Comité</b>	Ilja Vyslouzil, Président Diana Bütikofer, Relève Stephan Pfefferli, Finances Dave Storey, Sport de loisir Veronika Wolff, Candidate au comité pour les eaux et l'environnement
<b>Secrétariat</b>	Jeremias Schlaefli, Directeur general Benedikt Lagler, Responsable de la formation Lukas Werro, Responsable du sport de performance
<b>Commissions</b>	Anita Suter, FAKO Kayak de mer Andreas Bartelt, FAKO Kayak-polo Roland Bürgler, FAKO Randonnées en eaux vives
<b>Invités d'honneur</b>	Hans-Ulrich Clerici Hans-Peter Ryser
<b>Invités</b>	Nadina Brändli, RLZ Zurich Hochstrasser Hans, groupe de travail Climat
<b>Procès-verbal</b>	Beatrice Walti
<b>Absents</b>	Daniel Reinhard, Formation Fabian Tandler, employé au sport de loisir Fabian Wirth, employé Relève Canoë Club Jura KC Amt Entlebuch Christian Ryser, membre d'honneur Peter Bäni, membre d'honneur Walter Frei, membre d'honneur

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président
2. Vérification des présences, détermination de la majorité requise et élection des scrutateurs et scrutatrices, Élection du président de séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués 2025
5. Approbation du rapport annuel 2025
6. Approbation des comptes annuels 2025 et du rapport de l'organe de révision
7. Décharge au comité et à la direction
8. Prise de décision concernant les propositions du comité
  - Révision des statuts
  - Création d'un nouveau «fonds de développement»
9. Prise de décision concernant les propositions des sections
  - Proposition du KCC concernant une contribution provenant du fonds pour les installations de canoë
  - Proposition du groupe de travail « Stratégie climatique »
10. Vote sur le budget 2026
11. Fixation des cotisations annuelles 2026
12. Élections
  - Élection de Veronika Wolff
13. Élection de l'organe de révision
14. Divers

## Débats et prise de décision

### 1. Ouverture de l'assemblée des délégués par le président

Le président Ilja Vyslouzil souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée à 10h30. L'assemblée des délégués débute par la projection d'une vidéo du canton de Nidwald, qui montre l'engagement et l'enthousiasme de Reto Wyss pour le canoë-kayak. Le sport n'est pas seulement la compétition, c'est aussi de la joie, du plaisir et un atout pour la vie future.

Les membres d'honneur Hans-Ulrich Clerici et Hans-Peter Ryser sont particulièrement salués. Diverses personnes et délégations se sont excusées pour l'assemblée. Le club Kanupolo Zürich et le Drachenbootclub beider Basel sont représentés par des délégués d'autres sections.

### 2. Vérification des présences, détermination de la majorité requise et élection des scrutateurs et scrutatrices, élection du président de séance

#### Sections présentes ayant le droit de vote :

202 voix de délégués provenant de 32 sections ; la majorité requise est de **101** voix.

**Scrutateurs :** David Bomatter (KCZG), Florian Dillier (KCO), Marcel Jost (KKB)  
**Président de séance :** Andreas Bartelt (TWF)

Une minute de silence est observée en mémoire de la kayakiste Sarah Reeb, décédée.

### 3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée des délégués a été envoyé dans les délais aux sections, accompagné de l'invitation. Le point « Admission définitive de sections » est supprimé, aucune demande d'adhésion n'ayant été reçue.

**Décision** L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

### 4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués 2025

Le procès-verbal a été envoyé à l'issue de l'assemblée des délégués 2025 et peut être consulté via le lien suivant :

<https://www.swisscanoe.ch/AD>

**Décision** Le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2025 est approuvé avec 9 abstentions et 193 voix pour.

### 5. Approbation du rapport annuel 2025

Le rapport annuel a été envoyé avec les documents relatifs à l'assemblée des délégués et publié sur le site web via le lien suivant :

<https://www.swisscanoe.ch/AD>

Il n'y a pas de remarques ni de questions concernant le rapport annuel.

**Décision** Le rapport annuel 2025 est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

## 6. Approbation des comptes annuels 2025 et du rapport de l'organe de révision

Tout d'abord, un grand merci aux sociétés de loterie Swisslos et Lotterie Romandie pour leur généreux soutien. Stephan Pfefferli présente les comptes annuels 2025.

En ce qui concerne les recettes, les recettes provenant des cotisations des membres affichent une hausse par rapport au budget grâce à l'augmentation du nombre total de membres et de cadres. Dans le domaine des subventions (secteur public et privé), les recettes ont augmenté en raison de contributions plus élevées au projet de revitalisation aussi bien que des contributions spéciales de Swiss Olympic (gestion de l'environnement et bourses pour les entraîneuses). Les recettes supplémentaires provenant des diverses sources comprennent les ventes de produits dérivés et les participations des athlètes. En ce qui concerne les réductions de recettes, le ducroire a dû être augmenté en raison d'un encours de créances plus élevé au 31 décembre 2025, et la comptabilisation de la TVA 2025 a été prise en compte.

Les charges liées au sport de performance sont légèrement supérieures au budget, mais cela est compensé par la hausse des participations des athlètes. Les budgets des disciplines dans le sport de compétition ont été respectés. Dans le sport de loisir, les budgets FAKO n'ont pas été entièrement utilisés. Dans le domaine de la formation, moins de cours ont eu lieu que prévu. La formation a néanmoins bien fonctionné et a pu dégager un bénéfice. Les chiffres du secrétariat sont inférieurs au budget, car la TVA et les frais de comptabilité ont pu être clôturés avec 10 000 CHF de moins que prévu.

La question de l'assujettissement à la TVA a pu être clarifiée et la fédération s'est enregistrée rétroactivement auprès de l'AFC. La dette fiscale a été calculée, mais la procédure d'audition n'est pas encore terminée.

Le rapport de révision a été envoyé à toutes les sections et à tous les délégués avec les documents relatifs à l'assemblée des délégués. Les réviseurs d'Optex AG, Martin Trampus et Arno Schürmann, indiquent dans leur rapport qu'il n'y a « aucune irrégularité qui n'ait pu être corrigée ».

Comme les années précédentes et en accord avec Swiss Olympic, il a été décidé de ne pas établir de comptes consolidés.

### Résumé

	Charges	Produits	Résultat	Budget
2025	2 454 376 CHF	2 487 797 CHF	13 421 CHF	-18 440 CHF

**Décision** Les comptes annuels 2025 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

## 7. Décharge au comité et à la direction

Le président de séance, Andreas Bartelt, dirige le vote sur la décharge du comité et de la direction. Il adresse ses remerciements au comité, qui est applaudi par l'assemblée.

**Décision** Le comité et la direction sont déchargés à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

### Effectifs actuels de la Fédération suisse de canoë-kayak :

	31.12.2024	31.12.2025
Sections	47	47
Membres de la section	4 126	4 215
Dont moins de 18 ans	370	382
Membres individuels	125	125
<b>Total</b>	<b>4 251</b>	<b>4 340</b>

### Stratégie 2022+

#### Rétrospective 2020–2025

Depuis l'élaboration de la stratégie « Plus forts ensemble » en 2020, Swiss Canoe a réalisé des progrès dans les quatre domaines stratégiques. Après le départ d'Annalena Momot (Kuttenberger), la nouvelle direction est assurée par Jeremias Schlaefli. Le secrétariat a été renforcé par l'arrivée de Fabian Wirth, chargé de la relève, et de Fabian Tandler, chargé du sport de loisir. Sur le plan organisationnel, le règlement d'organisation a été mis en place et les processus financiers ont été améliorés. Dans le domaine de la communauté et du réseau, un nouveau site web a vu le jour, le Swiss Canoe Forum a été développé et le dialogue entre les FAKO s'est amélioré. Dans le sport de loisir, les programmes paddleSTARS et Paddle LEVEL, destinés aux enfants et aux adultes, ont été menés à bien avec succès. Dans le sport de compétition, Swiss Canoe a remporté des médailles aux Championnats du monde et des diplômes aux Jeux olympiques, et a obtenu le niveau 2 en slalom auprès de Swiss Olympic, ce qui a renforcé durablement les subventions et les ressources en personnel.

#### Perspectives 2026–2030

À moyen terme, Swiss Canoe souhaite faire passer le nombre de ses membres de 4'300 actuellement à 5'000 d'ici 2030. Un plus grand nombre de membres signifie davantage de fonds disponibles, qui pourront être réinvestis dans la communauté et la communication. Pour atteindre cet objectif, quatre domaines d'action sont prioritaires : le renforcement de la communauté (forum, fête du 101e

anniversaire, avantages pour les membres), la promotion des activités (accès aux cours d'eau, système de formation, événements), le développement de l'organisation (systèmes informatiques, rentabilité, ressources) ainsi que l'amélioration des moyens financiers grâce à la croissance du nombre de membres, à des sources de revenus alternatives et à une optimisation des subventions publiques.

## **8. Décision concernant les propositions du comité**

### **Révision des statuts**

Lukas Werro donne des informations sur les Championnats d'Europe 2030. Il s'agit d'un format multisports comprenant 19 disciplines réparties sur 7 sites et ayant un fort impact médiatique et politico-sportif. Le Parlement du sport (AG de Swiss Olympic) a décidé de la candidature de la Suisse et approuvé le budget. L'Union européenne de canoë-kayak ayant apporté son soutien à ce format multisports, la course en ligne de canoë-kayak avec des compétitions sur le Rotsee ferait aussi partie de l'événement. Swiss Olympic a fondé une association avec les fédérations concernées afin de faire avancer la candidature. Conformément à nos statuts, l'adhésion à cette association doit être confirmée par l'AD et mentionnée dans les statuts.

Le projet est actuellement en cours d'élaboration avec les cantons et la Confédération. Une décision définitive est attendue début 2027, pour un coût de 175 millions. Il n'y a actuellement aucune autre candidature pour l'organisation de cet événement. L'adhésion à l'association n'entraîne aucun coût direct pour le FSCK. Pour la mise en œuvre des compétitions de canoë-kayak, Swiss Olympic mandaterait un comité d'organisation local et le financement serait assuré par le groupe de projet EC SUI. Le FSCK est appelé à contribuer au projet et à apporter son savoir-faire spécifique à la discipline ainsi que son réseau.

Le comité propose de confirmer l'adhésion à l'association «European Championships 2030 Switzerland» et d'adapter l'article 1.5 des statuts conformément à la formulation du projet de statuts.

**Décision** L'adhésion et la modification statutaire correspondante sont acceptées à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

### **Création d'un nouveau « fonds de développement »**

Avec le «fonds de développement» proposé, le comité souhaite permettre de regrouper et d'utiliser les ressources financières de manière ciblée. Les projets au sein de la fédération sont devenus plus nombreux et plus complexes et ne peuvent pas toujours être financés au cours d'un même exercice comptable. La norme comptable Swiss GAAP RPC 21, que nous sommes tenus d'appliquer en raison des subventions, n'autorise pas les provisions classiques. Le fonds de développement apporte ici la flexibilité nécessaire et permet un financement prévisionnel de projets qui servent au développement des offres, des structures ou des processus de la FSCK. L'utilisation prévue doit être documentée pour chaque versement au fonds ; de même, l'utilisation des fonds doit être justifiée. La préparation des Jeux Olympiques de 2028 à Los Angeles, où il est important de pouvoir investir dans la préparation immédiate, pourrait par exemple illustrer l'utilité du fonds de développement. De même, des projets d'envergure tels que le nouveau site web ou la base de données des membres sont difficiles à financer à partir du budget d'une année civile. C'est là que l'idée du fonds de

développement pourrait s'avérer utile. Aucun versement au fonds de développement n'a encore été prévu dans le budget 2026.

Au cours de la discussion, il est fait remarquer de manière critique qu'un tel fonds entrave plutôt la transparence financière, car le comité peut décider librement des prélèvements dans le cadre de l'objectif du fonds. Il est souligné à plusieurs reprises que les versements et les prélèvements doivent être communiqués ouvertement lors de l'assemblée des délégués.

**Adoption :** 188  
**Votes contre :** 0  
**Abstentions :** 14

**Décision** La création d'un nouveau « fonds de développement » avec le règlement proposé est approuvée.

## 9. Décision concernant les motions des sections

### Décision relative à une stratégie climatique – groupe de travail Climat Swiss Canoe :

#### Modification par rapport à la version 2025

En raison de quelques critiques, la version 2025 a été rejetée de justesse. Le groupe de travail « Stratégie climatique » a saisi cette occasion pour réanalyser la stratégie climatique. Les points principaux suivants ont été adaptés à la suite des discussions :

- Délimitation de la sphère d'influence directe
- On renonce provisoirement à la compensation climatique
- Renonciation à la fixation d'objectifs chiffrés ; cette approche est moins ambitieuse, mais correspond davantage au dénominateur commun

L'objectif du groupe de travail est de rendre le projet susceptible de rallier une majorité, non pas seulement 51 %, mais une large majorité ; ce n'est qu'alors qu'il sera judicieux de continuer à y travailler.

Au cours de la discussion, il est souligné que la prise de conscience et la saisie d'opportunités concrètes doivent être au premier plan et qu'il est important de se pencher sur ce domaine. Le groupe de travail « Stratégie climatique » est remercié pour son travail.

KC Schaffhouse voit des risques à aligner les objectifs sur ceux d'organisations de niveau supérieur et propose de supprimer intégralement la phrase suivante de la stratégie climatique :

*« En ce qui concerne les objectifs concrets, Swiss Canoe s'aligne sur les objectifs climatiques de la Confédération et des organisations de niveau supérieur »*

Il est d'abord voté pour savoir si la proposition d'amendement doit être acceptée et si l'AD doit ensuite voter sur la version modifiée.

**Adoption :** 60  
**Votes contre :** 141  
**Abstentions :** 1

**Décision** L'amendement du KCSH concernant l'adaptation mentionnée de la stratégie climatique est rejeté.

Après le rejet de l'amendement du KCSH, l'AD vote sur la proposition initiale du groupe de travail Stratégie climatique.

**Adoption :** 166  
**Votes contre :** 18  
**Abstentions :** 18

**Décision** La stratégie climatique élaborée par le groupe de travail est adoptée.

#### **Demande du KCC pour une contribution du fonds pour les installations de canoë**

Le KC Chur prévoit cette année d'installer un petit parcours de slalom fixe sur le Rhin antérieur, près de Reichenau. L'installation sera équipée de 10 à 12 portes mobiles afin que les athlètes du RLZ, les jeunes du KCC, mais aussi d'autres pagayeurs puissent s'y entraîner régulièrement. Il est prévu de tendre 4 à 6 câbles métalliques au-dessus du Rhin. La fixation des câbles métalliques est prévue de manière respectueuse des arbres existants sur les berges. L'emplacement est bien situé, à proximité du club-house du KCC et aussi bien desservi par les transports publics. Les conditions de débit sont bonnes toute l'année, ce qui permet de s'entraîner en permanence. Les conditions de courant, avec la formation de remous, de vagues et de rouleaux, sont idéales pour un entraînement exigeant. Un dernier atout est la proximité immédiate de la sortie du parcours de kayak très apprécié de Versam-Reichenau. Le coût total s'élève à CHF 4'500.—; le KCC sollicite une contribution de CHF 1'000.— provenant du fonds pour les installations de canoë-kayak.

**Décision** La demande de contribution de CHF 1'000.— provenant du fonds pour les installations de canoë-kayak, présentée par le KC Chur, est acceptée à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

## **10. Vote sur le budget 2026**

Le budget prévisionnel est présenté et le directeur général donne des précisions sur certains postes :

	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>	<b>Budget</b>
<b>2026</b>	<b>2 478 810 CHF</b>	<b>2 478 366 CHF</b>		<b>444 CHF</b>

La fédération dispose de peu de moyens financiers pouvant être utilisés librement. Nous réunissons différents intérêts au sein de notre fédération. L'année dernière, le comité et la direction ont fixé les pourcentages selon lesquels les fonds disponibles provenant des cotisations des membres doivent être répartis entre les domaines :

- 30 % pour le sport de compétition
- 25 % Formation

- 45 % sport de loisir

Parallèlement, les dépenses du secrétariat qui ne peuvent être directement attribuées à une section sont réparties comme suit entre les domaines :

- 55 % pour le sport de compétition
- 15 % Formation
- 30 % sport de loisir

Pour l'exercice 2026, un budget quasi équilibré avec un léger excédent budgétaire de CHF 444.00 est prévu.

### Recettes

Les subventions de Swiss Olympic et de l'OFSPPO constituent toujours la principale source de revenus, représentant un peu plus de la moitié du total. Une autre part importante est constituée par les divers revenus d'exploitation, parmi lesquels les contributions des athlètes et celles des centres de performance occupent une place prépondérante. Les cotisations des membres représentent environ 18 % des recettes totales. Cette année aussi, une diapositive présentant les flux de trésorerie sera projetée afin de montrer graphiquement d'où provient l'argent. Les cotisations des athlètes continuent de financer une part considérable des activités dans le sport de compétition. La grande majorité des recettes de Swiss Canoe sont affectées à des fins spécifiques.

### Charges

88 % des charges totales sont directement consacrées aux activités. Dans tous les domaines, les charges de personnel constituent la principale dépense. Dans le domaine de la formation, des ressources supplémentaires sont prévues cette année pour l'élaboration du nouveau manuel des moniteurs J+S. 5 000 CHF de cette somme sont financés par un prélèvement sur le fonds de promotion de la relève. Dans le sport de loisir, les camps organisés par Swiss Canoe continuent de représenter une part importante des dépenses. De plus, des événements tels que la Journée du kayak de mer et des eaux vives, le week-end de pagayage féminin, etc. sont soutenus, et divers petits projets sont financés par les FAKOS. Dans le sport de compétition, des dépenses plus élevées sont prévues en 2026 pour les camps d'entraînement et les compétitions, d'une part parce que davantage de compétitions seront disputées en vue de la qualification pour les Jeux Olympiques de 2028, et d'autre part parce que plusieurs compétitions auront lieu à l'étranger cette saison.

### Fonds

Conformément aux règlements des fonds, les fonds pour les cours d'eau et les installations de canoë-kayak sont alimentés chaque année ; des attributions volontaires peuvent être effectuées au profit des fonds pour la promotion de la relève, la formation continue et les installations de canoë-kayak. Hormis les contributions ordinaires aux fonds pour les cours d'eau et les installations de canoë-kayak, aucun versement au titre des fonds n'est prévu au budget 2026. Des prélèvements sur le fonds de promotion de la relève sont prévus pour la mise en œuvre du manuel des moniteurs J+S.

**Décision** Le budget 2026 est adopté à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

## 11. Fixation des cotisations annuelles 2026

Les cotisations suivantes sont proposées :

- Membres actifs des sections / individuels : 80 CHF par an
- Membres juniors sections / individuels : 50 CHF par an
- Cotisation sport de compétition élite :
  - Course en ligne/Slalom : 1 580 CHF par an
  - Eaux vives : 1 280 CHF par an
  - Canoë-polo : 100 CHF par an
- Cotisation sport de compétition jeunes :
  - Course en ligne/Slalom/Eaux vives : 950 CHF par an
  - Canoë-polo : 50 CHF

**Décision** Les cotisations proposées par le comité pour l'année 2026 ont été adoptées à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.

## 12. Élections

Nous sommes ravis que Veronika Wolff ait accepté de se présenter aux élections pour le département Eaux et Environnement au sein du comité.

Vero est une scientifique spécialisée dans l'environnement qui possède une longue expérience dans la recherche, les analyses du cycle de vie et la législation en matière de protection de l'environnement. Elle pratique activement le canoë-kayak depuis 2010, notamment en eaux vives, et est membre de la commission FAKO « Excursions en eaux vives » depuis 2017.

**Décision** Veronika Wolff est élue à l'unanimité et remerciée par des applaudissements.

Il reste encore plusieurs postes vacants au sein du comité (communication et sport de compétition). Daniel Reinhart (formation) a annoncé son départ du comité. Il sera certainement salué comme il se doit à une autre occasion. Dave Storey souhaite céder le domaine du sport de loisir, mais reste au comité et se concentrera davantage sur l'orientation stratégique et les projets.

Tous les responsables des FAKOS sont remerciés et Roland Bürgler est accueilli en tant que nouveau responsable de la FAKO Randonnées en eaux vives.

## 13. Élection de l'organe de révision

Le comité propose de réélire OPTEX AG, Kriens, en tant qu'organe de révision.

**Décision** OPTEX AG, Kriens, est élue à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention, en tant qu'organe de révision.

## 14. Divers

Mise à jour concernant le parc aquatique de Bannwil

Jeremias Schlaefli fait le point sur l'état d'avancement du projet de parc aquatique de Bannwil. Le projet a progressé dans plusieurs domaines au cours des derniers mois : le contrat préliminaire avec BKW est prêt à être signé, les risques liés aux autorisations ont fait l'objet d'une analyse approfondie, l'écologie piscicole semblant pouvoir être résolue ; les responsables politiques Oberaargau sont favorables au projet ; et l'analyse de rentabilité montre un noyau opérationnel solide, tandis que les coûts de financement de l'et la garantie de démantèlement restent les risques principaux. Les coûts d'investissement peuvent être réduits grâce à différentes variantes d'aménagement.

Au cours de la discussion, des voix s'élèvent pour demander qu'une décision courageuse soit prise en faveur ou contre Bannwil. Il convient d'assurer une communication active également tout au long de l'année.

Ilja Vyslouzil clôt la réunion à 13 h 45. Il appelle à se soutenir mutuellement et à transmettre cet esprit commun aux clubs, puis donne le coup d'envoi de l'apéritif au bord de l'Aar.

Pour le procès-verbal



Ilja Vyslouzil  
Président



Beatrice Walti  
Secrétaire